

50
ans



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ICC 111-23

24 septembre 2013

Original : anglais

F

Conseil international du Café
111^e session
9 – 12 septembre 2013
Belo Horizonte (Brésil)

**Déclaration de S.E. M. Bayu Krishnamurti
Vice-ministre du commerce de la
République d'Indonésie, à la 111^e session du
Conseil international du Café le
9 septembre 2013**

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour.

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir livrer quelques remarques aux éminents participants à la 11^e session du Conseil international du Café dans cette belle ville de Belo Horizonte. Le Brésil est un pays lointain mais, conscient de l'importance de l'événement et du pays qui accueillera cette conférence, j'ai fait l'effort supplémentaire d'arriver ici à temps.

L'Indonésie apprécie hautement l'importance de l'Organisation internationale du Café (OIC) et des réunions de ses organes. En effet, la filière café contribue fortement aux moyens de subsistance de millions de petits paysans indonésiens et au développement des zones rurales. L'Indonésie produit du Robusta et de l'Arabica de spécialité, qui continuent de recevoir une reconnaissance positive de la part des consommateurs du monde entier.

L'OIC est l'instance appropriée au sein de laquelle les pays producteurs de café et les pays consommateurs coopèrent pour obtenir les meilleurs avantages possibles pour tous, en toute équité. C'est le genre de coopération à laquelle l'Indonésie adhère.

Au travers des réunions des organes de l'OIC, l'Indonésie continue de chercher des résultats en termes de maintien de prix rémunérateurs, en particulier pour les petits producteurs avec un revenu relativement faible, d'éducation et de compétences.

Cela implique la poursuite de l'étroite et intense collaboration entre les parties prenantes de la filière café pour assurer, entre autres, un équilibre entre l'offre et la demande, des progrès en matière de production de café de qualité durable et de développement d'un système universellement reconnu de norme et de certification, simple et non contraignant pour les exploitants.

L'OIC doit continuer à être le gardien du monde du café et d'agir au mieux de sa capacité pour éviter toute chute future des prix de ce produit. Comme condition préalable, les Membres de l'OIC doivent respecter intégralement le Règlement sur les statistiques et coopérer étroitement avec le Comité des statistiques de l'OIC afin d'assurer l'existence de données robustes et fiables sur la production et la consommation, y compris le café biologique et différencié.

L'OIC est également le meilleur endroit pour forger une collaboration sur la production de café de qualité durable, y compris la promotion de méthodes et de projets scientifiques de lutte contre les ravageurs et les maladies, promouvoir la productivité et mettre en œuvre des bonnes pratiques agricoles. Alors que le monde se globalise et que la priorité est graduellement donnée à la durabilité de l'environnement, le secteur du café doit s'ajuster, contribuer au processus et en tirer parti.

Un autre point fort de la coopération avec l'OIC que les Membres doivent faire avancer est la promotion et le développement des marchés du café. L'Indonésie insiste sur la capacité de l'OIC à planifier et à mettre en œuvre des projets multipartites dans le domaine de la promotion, non seulement dans les économies consommatrices avancées et émergentes mais également dans les pays producteurs du monde entier.

Enfin et surtout, l'Indonésie tient à souligner le succès de la coopération avec l'OIC dans le but de mettre en place un système simple et non contraignant de norme et de certification, convivial pour les exploitants. Dans le contexte actuel du réseau complexe de systèmes de certification du secteur privé, c'est l'exploitant qui supporte les coûts. Par conséquent, l'OIC devrait rapidement arriver à une solution.

La proposition de l'Indonésie est que chaque Membre de l'OIC œuvre à la création d'un système de certification régional ou national qui s'appuierait sur le producteur. Ce système régional/national pourrait être la pierre angulaire d'une éventuelle harmonisation mondiale sous l'égide d'organes normatifs tels que le Codex. Cela est particulièrement vrai en matière de sécurité des aliments.

En ce qui concerne la certification des produits de spécialité et en fonction de l'origine au sens des indications géographiques, toutefois, il incombe aux gouvernements nationaux de décider comment elles seront protégées par leur système national de propriété intellectuelle.

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

En vous faisant part de l'avis de l'Indonésie, je suis motivé par la situation malheureuse du monde dans lequel nos économies fonctionnent aujourd'hui. Le défi devant nous est une reprise économique mondiale plus lente que prévu, avec des perspectives de croissance pour 2013 d'environ 2,3% (Banque mondiale) et de 3,1% (FMI).

Le FMI estime que les risques qui pèsent sur les perspectives de la croissance mondiale dominant toujours : *"les anciens risques demeurent, de nouveaux risques sont apparus, y compris la possibilité d'un ralentissement prolongé de la croissance dans les économies de marché émergentes."*

A tout moment de l'histoire où l'économie mondiale va mal, le secteur des produits de base figure parmi les victimes les plus malheureuses. Nous avons donc l'impératif, ici à l'OIC, de développer des programmes de travail plus robustes et plus efficaces.

Pour terminer, permettez-moi de souligner encore une fois le rôle prépondérant de l'OIC pour les producteurs et les consommateurs. Je vous remercie pour votre temps et de l'occasion qui m'a été donnée de prendre la parole devant un auditoire aussi éminent.